

Rapport bourses 2010
Reims. AG du 21 mai 2010

Philippe Meunier entreprend la lecture du compte-rendu de la commission des bourses que son président, Augustin Redondo, a fait parvenir à la SHF :

« La Commission des bourses s'est réunie ce 2 avril 2010 pour examiner les 25 dossiers soumis à son appréciation.

« Après avoir entendu les différents rapports et avoir fait un large tour d'horizon, elle a proposé, à l'unanimité, les candidats suivants pour l'attribution d'une bourse SHF d'un mois:

-ALFONSO Aitor (Espagne - Siècle d'Or - Ecole Normale Supérieure de Lyon) - Directeur: Carlos Heusch

-ARGAILLOT Janice (Amérique Latine - Université de Cergy-Pontoise) - Directrice: Françoise Moulin-Civil

-BLESTEL Elodie (Linguistique Amérique Latine - Université de Rennes II) - Directrice: Gabrielle LeTallec-Lloret

-FOEHN Salomé (Espagne contemporaine - Université de Paris III/University of St Andrews) -Directeurs: Serge Salaün/Nigel Dennis

-FOURREL DE FRETTE Cécile (Espagne contemporaine - Université de Toulouse II) Directrice: Marie-Linda Ortega

-LE GAL Gaëlle (Espagne - Siècle d'Or - Université de Saint-Etienne) - Directeur: Philippe Meunier

-MARQUER Julie (Espagne - Moyen Age - Université de Paris IV) - Directeur: Georges Martin

-LANI Soraya (Amérique Latine - Brésil - Université de Bordeaux III) - Directrice: Ana Maria Binet

-MORENO Stéphane (Espagne contemporaine - Université de Perpignan) - Directeurs: Christian Lagarde/Annick Allaire

-SPOONER Claire (Espagne contemporaine - Université de Toulouse II/Universidad Carlos III de Madrid): Directeurs: Monique Martinez/Eduardo Rasilla

« Voici, en outre, quelques commentaires de la Commission, après examen des dossiers:

-La qualité des dossiers s'est nettement améliorée dans plusieurs secteurs (certains dossiers sont vraiment excellents).Cependant, elle souhaiterait qu'une meilleure qualité et une plus grande diversification apparaissent dans les dossiers concernant l'Amérique coloniale et l'Amérique contemporaine.

-La Commission déplore aussi que certains secteurs ne soient pas représentés dans les dossiers transmis (XVIIIe siècle, XIXe siècle en grande partie). Il serait sans doute opportun d'intensifier l'information concernant les bourses auprès des membres de notre Société et de

demander aux correspondants de la SHF dans les Universités de diffuser largement l'information.

-Malgré ce qui a été indiqué plusieurs fois, trop de dossiers sont encore mal constitués (absence de problématique, de démarche scientifique, d'indication des résultats acquis et de ceux qui restent à concrétiser ou encore de bibliographie significative, etc). Cela vient parfois de ce que les candidats constituent un dossier en première année de doctorat, alors que les bases de la recherche ne sont pas encore assez solides.

-en ce qui concerne le rapport des directeurs, il existe encore des insuffisances très nettes dans plusieurs cas (avis peu explicites quant à l'intérêt de la recherche entreprise par le thésographe, à sa progression, etc.), malgré une amélioration certaine.

-enfin, la Commission souhaiterait savoir si les boursiers adressent un rapport sur leurs activités de recherche à la fin de leur séjour à l'Etranger et si ceux qui ont achevé leur thèse ont remis un exemplaire de celle-ci à la SHF, comme ils se sont engagés à le faire. ».

Philippe Meunier répond aux questions posées par la commission et ajoute les commentaires ci-dessous :

La répartition des bourses selon les domaines de recherche fait donc apparaître le résultat suivant :

7 bourses à 700 euros (Espagne)

3 bourses à 1000 euros pour l'Amérique Latine (Brésil, Cuba et le Paraguay).

Les 10 lauréats ont un directeur de thèse appartenant à la SHF (ce qui ne fut pas le cas l'an dernier).

L'appel à concourir a été lancé fin octobre 2009, puis une seconde fois début janvier 2010, relayé par les correspondants de la SHF, ce qui a eu pour effet d'élever le nombre de candidatures par rapport à 2009.

Sur les 7 lauréats 2009, 6 ont bien remis leur rapport et les 30% restants de leur bourse leur ont été versés. La 7ème personne a obtenu un délai exceptionnel dû à une longue hospitalisation, après en avoir fait la demande auprès de Geneviève Champeau.

Enfin, des démarches sont actuellement en cours pour récupérer les thèses des lauréats des concours précédents (2006 et 2007) et les remettre à la bibliothèque de l'ENS-LSH de Lyon, comme en a émis l'idée Georges Martin lors de sa présidence.